



NOTE DE PLAIDOYER DE CARE SUR LE COVID-19

Garantir une réponse locale et centrée sur le genre au Covid-19 pour répondre aux besoins de tous, y compris des personnes les plus marginalisées.

Contexte

CARE reconnaît l'effort fourni par les gouvernements et les agences onusiennes pour limiter l'impact humain, sanitaire et socioéconomique du Covid-19. Cette pandémie sans précédent atteint les individus, les communautés et les gouvernements dans le monde entier. Malheureusement, le monde n'est pas préparé à faire face à une telle pandémie, particulièrement dans des pays où les populations pauvres et marginalisées ont déjà des difficultés à avoir accès aux services sociaux et de santé de base. Le Covid-19 commence déjà à creuser les inégalités et injustices existantes. Les femmes et les filles sont particulièrement vulnérables mais aussi les personnes âgées, les personnes handicapées, de santé fragile ou souffrant de malnutrition et les groupes marginalisés tels que LGBTQI+¹. Les personnes qui vivent dans des environnements déjà fragilisés par les conflits et en situation d'urgence complexe² avec des systèmes de soins de santé délabrés et sans protection sociale sont encore plus à risque.

Le 25 mars, les Nations Unies ont lancé le Plan mondial d'intervention humanitaire Covid-19 (GHRP³) : un appel pour que les États mobilisent l'aide mondiale afin de faire face aux conséquences directes en matière de santé publique et aux conséquences humanitaires indirectes de la pandémie, dans les pays déjà en crise. Le Plan concentre les demandes d'agences onusiennes et d'organisations non-gouvernementales (ONG), un total de 2,01 milliards de dollars américains pour couvrir les besoins créés par la pandémie pour la période avril-décembre 2020.

C'est « une goutte d'eau dans l'océan » selon le Secrétaire Général des Nations Unies. En effet, il est évident que cette somme ne sera pas suffisante pour financer la réponse à la pandémie dans des contextes d'urgence complexe et qu'il faudra encore plus de fonds pour que ces pays se relèvent du choc socioéconomique du Covid-19 sur le long terme.

Les gouvernements, les bailleurs et la communauté humanitaire et de développement ont plus que jamais la responsabilité de financer la réponse au Covid-19 et d'appliquer les leçons des crises précédentes pour rendre l'aide humanitaire plus efficace. Nous devons aussi fonder notre réponse au Covid-19 sur les leçons apprises des urgences sanitaires précédentes, comme les épidémies de choléra ou d'Ebola, ainsi que sur la mise en œuvre d'engagements passés tels que l'exécution de la « nouvelle manière de travailler » (*new way of working*) et sur des approches collaboratives telles que :

- des mécanismes de gestion des subventions et des financements plus flexibles et adaptables ;
- des réponses localisées, basées sur le genre et centrées sur les droits humains qui portent une attention particulière aux femmes et aux filles ;

¹ Lesbienne, gay, bi, trans, queer, intersexe, + (asexuel-le, etc.)

² CARE est présent dans 13 des 14 pays classés à « très haut risque » (*very high risk*) de Covid-19 selon les données de gestion des risques récoltées par INFORM. Les populations de ces pays sont vulnérables : elles sont trois fois plus susceptibles d'être exposées au Covid-19, alors qu'elles sont six fois moins susceptibles d'avoir accès à des soins. Les pays suivants sont parmi les moins en mesure de gérer le stress engendré par une pandémie comme celle du Covid-19 : Afghanistan, République centrafricaine, Tchad, République démocratique du Congo, Éthiopie, Haïti, Irak, Niger, Nigeria, Somalie, Soudan du Sud, Soudan, Syrie, Ouganda et Yémen.

³ Global Humanitarian Response Plan (GHRP)

- la garantie pour les populations d'accéder à l'aide humanitaire dont elles ont besoin.

Cette note s'appuie sur des engagements déjà pris par la communauté humanitaire, Grand Bargain, Good Humanitarian Donorship, Nouvelle Manière de Travailler, etc. Elle synthétise l'analyse initiale de CARE sur les actions immédiates que les gouvernements, les bailleurs, les agences onusiennes et la communauté humanitaire et de développement doivent mettre en place de manière à rapidement déployer la réponse humanitaire à COVID-19 tout en préparant les gouvernements et les communautés à « mieux reconstruire » (« *build back better* ») grâce à des modèles de développement plus inclusifs et durables.

Garantir l'accès aux populations touchées par la crise, dans le respect des principes humanitaires

L'accès humanitaire aux populations touchées par les crises est devenu de plus en plus difficile ces dernières années. De fait, nous devons nous soumettre à davantage de procédures administratives et bureaucratiques complexes (des nouvelles règles pour s'enregistrer comme ONG, pour obtenir des visas et des autorisations pour importer des biens humanitaires, des permis et des autorisations pour voyager pour faire des analyses de besoins et des visites de suivi des activités, etc.). La législation anti-terroriste et les régimes de sanctions limitent l'action humanitaire dans un monde où l'espace de la société civile s'est déjà restreint, mettant ainsi en danger les principes humanitaires d'humanité, de neutralité et d'impartialité. Dans les zones de conflit, ces facteurs sont aggravés par l'insécurité à laquelle notre personnel et les personnes affectées sont confrontées.

Les mesures prises par les gouvernements pour endiguer la propagation du virus compliquent encore plus l'accès humanitaire. La fermeture des aéroports et des frontières, les mesures de confinement et les restrictions de mouvement nous empêchent de nous déplacer librement pour préparer la réponse au Covid-19. Le plus inquiétant est notre incapacité à continuer la distribution de ressources vitales comme la nourriture, l'eau, les matériels sanitaires, d'hygiène, et à exécuter des interventions de protection et de prise en charge des violences basées sur le genre (VBG) à des millions de communautés déjà très vulnérables et en situation d'urgence. La distribution de l'aide humanitaire d'urgence absolument vitale est déjà perturbée et risque de s'arrêter en Syrie, au Yémen, en République démocratique du Congo, au Soudan du Sud, au Nigeria, en Colombie, au Venezuela, en Afghanistan, au Myanmar, au Bangladesh, etc.

Par ailleurs, nous prenons notre responsabilité de ne pas faire de mal (« *Do No Harm* ») très au sérieux et prenons garde à ce que nos opérations et nos personnels ne deviennent pas des agents de propagation du virus. Nous prenons toutes les mesures préventives possibles mais nous demandons à pouvoir accéder aux populations dans le besoin car nous craignons que l'impossibilité de satisfaire les besoins fondamentaux des communautés vulnérables – les réfugiés, les migrants et les personnes déplacées – n'entraîne très vite des pertes de vie et contrarie même les mesures pour endiguer la propagation du virus dans les camps surpeuplés ou parmi les populations vulnérables qui ne peuvent pas respecter les mesures de confinement sous peine de ne plus pouvoir se nourrir.

Par conséquent, CARE demande instamment aux gouvernements :

- d'autoriser et de faciliter immédiatement la continuité des interventions vitales sur les crises humanitaires existantes et une réponse rapide et étendue au Covid-19 en :
 - garantissant que les travailleurs et les équipements et matériels humanitaires d'urgences continuent à atteindre les personnes affectées par les crises existantes et que des efforts de préparation et de réponse supplémentaires au Covid-19 soient déployés d'urgence. Il s'agit donc d'autoriser et d'organiser le transport des biens et des travailleurs humanitaires par voies aérienne, terrestre ou maritime les cas échéants et d'établir des circuits de distribution et d'approvisionnement pour les fournitures d'urgence (nourriture ou équipements relatifs au Covid-19 comme des tests, des kits d'équipement de protection individuelle, etc.) ;
 - en considérant les travailleurs humanitaires comme « personnel essentiel » et en leur permettant de se déplacer et d'avoir accès aux personnes touchées ;

- en mettant en place des procédures administratives plus simples et rapides pour que les ONG bénéficient des mesures citées ci-dessus, obtiennent tous les visas, permis de travail et de voyager et autorisations d'importation nécessaires et en communiquant clairement ces mesures. Nous recommandons aux gouvernements de prendre des mesures de guichet unique (*one stop shop measures*) pour traiter les demandes rapidement.
- de soutenir l'appel du Secrétaire Général des Nations Unies pour un cessez-le-feu mondial et immédiat, sans quoi la réponse au Covid-19 dans les zones de conflit sera retardée et compliquée ;
- de trouver un équilibre entre les mesures pour contenir le virus et le respect des droits fondamentaux de tous les citoyens, particulièrement ceux des personnes déplacées, des demandeurs d'asile, des migrants et des réfugiés. Plus important encore, nous incitons fortement les gouvernements à éviter à tout prix les mesures de refoulement⁴ et à respecter les lois internationales, notamment concernant le droit d'asile. CARE félicite les gouvernements qui continuent à autoriser les demandeurs d'asile à franchir leurs frontières et les exhorte à s'assurer que la quarantaine et les mesures de confinement qu'ils pourraient mettre en place soient conformes aux approches basées sur les droits.

Accélérer la mise en place de la « nouvelle manière de travailler » (*New Way of Working*)⁵

La nouvelle manière de travailler (*New Way of Working*) et le nexus Humanitaire-Développement-Paix, décidés pendant le Sommet mondial sur l'action humanitaire de 2016, doivent constituer le fondement des stratégies de financement des bailleurs et des gouvernements dans le cadre de la réponse au Covid-19. Il est clair que des ressources supplémentaires sont nécessaires immédiatement pour déployer les efforts de préparation et de réponse au Covid-19. Ces ressources ne doivent pas être prises sur les financements déjà accordés pour répondre aux crises humanitaires existantes, par exemple sur les plans de réponse pour les réfugiés ou les plans de réponse humanitaires dans divers pays ou encore sur les financements des secteurs et services qui doivent être maintenus pour éviter que l'économie et les services sociaux ne s'effondrent. La réponse au Covid-19 devra aussi absolument passer par l'application de mesures pour maintenir la paix et être ancrée dans une approche basée sur les droits humains, surtout dans les pays fragiles qui souffrent de crises prolongées et où les mesures de confinement risquent très probablement d'entraîner des réactions de violence et d'alimenter les tensions sous-jacentes. La réponse à COVID-19 va donc demander plus que jamais une étroite collaboration entre les secteurs humanitaires, de développement, des droits humains et de lutte contre les conflits.

Il est capital pour la réponse au Covid-19 que nous nous engagions à maintenir et à développer les opérations humanitaires en cours pour limiter au maximum les effets de la pandémie sur les populations déjà vulnérables. Cependant, étant donné l'impact considérable de la crise, il faut continuer en parallèle de soutenir les secteurs clé de développement social et économique, en donnant priorité aux pays les moins développés et les plus fragiles, et en faisant les adaptations nécessaires pour éviter qu'une crise sanitaire, alimentaire et économique ne succède à celle du Covid-19.

Les gouvernements doivent :

- permettre à tout le monde d'être soigné pour le Covid-19, peu importe la nationalité et le statut (réfugié, déplacé ou statut économique) ;

⁴ Le refoulement est le retour forcé de réfugiés ou de demandeurs d'asile dans un pays où ils sont persécutés.

⁵ Lors du Sommet mondial sur l'action humanitaire de 2016, l'UNICEF, le HCR, l'OMS, l'OCHA, le PAM, la FAO, l'UNFPA et le PNUD, soutenus par la Banque mondiale et l'Organisation internationale pour les migrations, ont signé un « engagement à l'action » qui établit de nouvelles méthodes de travail (*New Way of Working*) pendant les crises. Elles ont pour but non seulement de répondre aux besoins humanitaires mais aussi d'œuvrer à la réduction de ces besoins, des risques et de la vulnérabilité. De plus, lors de la conférence de Stockholm de 2016, les membres du Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'État – des ONG, l'OCDE, les États membres du Réseau international sur les situations de conflit et de fragilité et les Nations Unies – se sont engagés à faire avancer le Programme d'action pour l'humanité. Ils souhaitent dépasser la division entre les acteurs humanitaires et les acteurs de développement pour atteindre des objectifs communs, notamment soutenir la mise en place du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans les zones fragilisées par les conflits.

- permettre l'accès gratuit aux soins pour les femmes et les filles les plus pauvres et marginalisées, en se concentrant sur la santé sexuelle et reproductive, la prévention et la prise en charge des violences basées sur le genre ;
- soutenir les secteurs qui contribuent à la sécurité alimentaire et à l'économie, en particulier l'agriculture à petite échelle et le secteur économique informel, dont la survie de millions de femmes dépend. Par ailleurs, étant donné l'importance vitale d'avoir de l'argent pour les besoins quotidiens et pour redémarrer rapidement les activités économiques, les gouvernements doivent également soutenir l'accès aux services financiers des plus démunis par le biais des prestataires formels (banques etc) mais aussi des modèles communautaires d'épargne et prêts informels ;
- être transparents et partager librement avec tout le monde, y compris avec les organisations de la société civile, les informations sur le virus, les modes de propagation, ses impacts sur tous les secteurs et groupes de la société, les mesures prises et les ressources allouées pour gérer le Covid-19.

Ainsi, les gouvernements, les bailleurs et les agences onusiennes doivent immédiatement penser à appliquer la nouvelle manière de travailler suivante⁶ :

- identifier d'urgence les opportunités pour intégrer les activités clés sur la préparation, la prévention, la réponse et le contrôle du Covid-19 aux plans de réponse humanitaire (HRP⁷), aux plans de réponse pour les réfugiés (RRP⁸) et d'autres programmes déjà existants ;
- intégrer la réponse au Covid-19 dans les mécanismes de coordination des HRP et des RRP et renforcer la coordination entre les équipes de coordination humanitaire (HCT⁹) et les équipes de coordination du système onusien classique (UNCT¹⁰), et entre les acteurs / bailleurs humanitaires et les bailleurs de développement afin de consolider les synergies entre les plans de réponse humanitaire et de développement ;
- encourager des analyses communes sur Covid-19 par les acteurs humanitaires et de développement, ainsi que le partage des informations et des ressources humaines pour développer une compréhension commune de la situation et des stratégies conjointes, y compris des estimations des besoins financiers, à moyen et long terme ;
- promouvoir des programmes communs pour que la réponse au Covid-19 et les autres actions humanitaires et de développement soient complémentaires, en synergie et cherchent à atteindre des objectifs communs ;
- aligner les plannings des agences onusiennes : après des années de débats sur la nécessité d'avoir des HRP sur plusieurs années, c'est le moment de les mettre en place. Cela améliorerait la cohérence entre les plans de réponse humanitaire et les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable, tout en proposant des solutions plus durables aux communautés affectées.

Une des manières d'implémenter ces nouvelles méthodes est d'adapter de manière significative les mécanismes de financement.

Augmenter les financements des ONG et adapter les mécanismes de financement pour une réponse flexible au Covid-19

Dans le respect des engagements déjà pris dans le cadre du « Grand Bargain » et du « Good Humanitarian Donorship », CARE requiert que les bailleurs assouplissent immédiatement la gestion des financements et

⁶ Conçue et adaptée à partir des recommandations émises en 2016 au Sommet mondial sur l'action humanitaire à New-York.

⁷ Humanitarian Response Plan en Anglais ;

⁸ Refugee Response Plan en Anglais

⁹ Humanitarian Country Teams en Anglais

¹⁰ United Nations Country Teams en Anglais

des subventions pour nous permettre d'ajuster rapidement notre réponse à l'évolution du virus, à mesure que ses impacts sont mieux compris. Dans ce contexte, la flexibilité doit se manifester de plusieurs manières.

Tout d'abord, flexibilité est synonyme de diversité des sources de financement. Le Plan mondial d'intervention humanitaire Covid-19 (GHRP) cible neuf agences onusiennes et complète les demandes de la Croix-Rouge internationale et du mouvement du Croissant-Rouge. Le GHRP inclut également une enveloppe de 100 millions de dollars pour les ONG (seulement 5 % de la somme totale), somme très insuffisante pour répondre aux besoins des ONG et qui devra être augmentée considérablement lors des prochaines révisions du GHRP. En Syrie par exemple, les ONG prennent en charge la totalité de la réponse humanitaire dans le Nord-Est du pays depuis que le Conseil de Sécurité des Nations Unies a interdit les opérations transfrontalières. Bien que les ONG pourront accéder à des financements mobilisés par le GHRP et par les plans de réponse onusiens dans chaque pays et au niveau régional (HRP ou RRP), il est primordial que les ONGs puissent aussi accéder directement aux fonds des bailleurs pour rapidement déployer leur capacité opérationnelle pendant que les mécanismes d'accès aux fonds onusiens par le GHRP sont précisés et clarifiés (par exemple les Country Based Pooled Funds, Central Emergency Response Funds – CERF, etc).

Que ce soit par l'intermédiaire du GHRP ou directement, la flexibilité et la faculté d'adaptation des financements seront fondamentales. Plus que jamais, cette pandémie fait pression sur nos capacités organisationnelles en raison des problèmes d'accès auxquels nous faisons face (voir ci-dessus) et de l'impact du virus sur notre personnel humanitaire, particulièrement les femmes qui ont aussi endossé des responsabilités supplémentaires pour prendre soin de leur famille et de leur communauté et ont parfois attrapé le Covid-19. Dans ce contexte, les procédures habituelles et rigides de financement de projets ne sont pas adaptées. En effet, elles requièrent trop de documentation et d'étapes ne permettant pas le déploiement rapide d'une réponse au Covid-19 dans des conditions déjà extrêmement difficiles, alors que chaque jour compte.

Par conséquent, afin de faciliter les mécanismes de financement, CARE incite vivement les bailleurs et les agences onusiennes à mettre en place des procédures simplifiées pour :

- les évaluations des compétences et capacités organisationnelles, les évaluations des risques de partenariat, les audits programmatiques et financiers, etc, y compris la mise en place de procédures à distance lorsque cela est possible ;
- l'approbation urgente de nouvelles propositions relatives au Covid-19 et de modification de subventions existantes en fonction de la situation (ajuster les cibles, autoriser des extensions sans coût, repousser les dates des rapports et d'autres obligations).

Outre ces procédures simplifiées, la flexibilité doit aussi se manifester en :

- intégrant des modalités de modification de crise dans les accords de subvention ;
- appliquant une flexibilité financière plus importante entre les lignes et postes budgétaires;
- accélérant le décaissement des fonds pour garantir des liquidités de caisse suffisantes ;
- n'exigeant pas de co-financement des ONG dans la réponse au Covid-19 ;
- renonçant aux exigences qui pourraient ralentir ou même stopper la réponse (les exigences relatives à l'origine géographique de certains achats par exemple, etc) ;
- prenant en charge la totalité des coûts de fonctionnement et en étant prêt à augmenter le taux de recouvrement des coûts indirects pour les ONG qui doivent rapidement se déployer dans de nouvelles zones et se replier dans d'autres, ne pouvant donc compter sur notre capacité habituelle à répartir les coûts de fonctionnement sur un portefeuille stable.

Par ailleurs, la complexité des circonstances et des contextes dans lequel les ONGs vont travailler va amener à une augmentation de certains coûts (par exemple pour assurer la sécurité, pour le transport, etc.) alors qu'une augmentation générale des prix est inévitable.

La flexibilité doit aussi se traduire par le fait d'accepter que les coûts essentiels des projets existants

partiellement ou totalement suspendus (salaires et autres coûts nécessaires à la reprise rapide des activités dès que les circonstances le permettront) continuent à être chargés sur ces projets et donc à être pris en charge par les bailleurs.

L'adaptation des modalités de financement consiste aussi à respecter les engagements d'harmonisation. Dans la lignée du slogan « moins de paperasse, plus d'aide humanitaire » (« *less paper more aid* »), CARE demande que les agences onusiennes et les bailleurs harmonisent les formats et les outils autant que possible (formats de reporting et de proposition standardisés par exemple). L'harmonisation implique aussi une meilleure coordination et un partage plus efficace de l'information en acceptant les évaluations menées par ou pour une autre agence ou un autre bailleur (par exemple évaluation de capacité organisationnelle, évaluation des systèmes de prévention et de réponse à l'exploitation et aux abus sexuels, etc.).

Enfin, la flexibilité ne doit pas remettre en question l'obligation de redevabilité. CARE s'engage à être transparent sur la réallocation des fonds et sur les actions que nous et nos partenaires menons grâce à des financements plus flexibles. Ceci-dit, les bailleurs et les agences onusiennes doivent être conscients des limites imposées par les difficultés d'accès et dont être prêts à accepter des ajustements en matière de collecte de données, de rapports et de redevabilité en général.

Les fonds privés non restreints (venant du public, du secteur privé etc) des ONG vont sûrement être impactés par la crise. Par conséquent, les mesures recommandées ci-dessus doivent être appliquées à toutes les ONG, locales et internationales, et à tous les mécanismes de financement de la réponse au Covid-19, qu'ils soient directs aux ONG ou par l'intermédiaire des agences onusiennes. Elles sont particulièrement importantes pour soutenir la participation des ONG locales à la réponse à COVID-19 car ces dernières ont souvent encore moins de capacités humaines, matérielles et financières que les ONG Internationales à absorber l'impact de COVID-19 sur leur portefeuille.

Soutenir une réponse au Covid-19 locale et dirigée par les femmes

Nous savons d'expérience que le meilleur moyen d'aider les populations vulnérables affectées par des crises qui évoluent rapidement est de diriger les fonds vers les ONG internationales et les acteurs locaux, à tous les niveaux, national et local. C'est pourquoi CARE demande l'alignement de la réponse au Covid-19 avec les engagements du « Grand Bargain », c'est-à-dire cibler des ONG locales ainsi que les instances gouvernementales nationales et locales, lorsque cela est possible. Étant donné l'importance de la pandémie, il est essentiel d'adopter dès maintenant une approche qui englobe la société dans son ensemble et tous les acteurs locaux pertinents : les acteurs du secteur privé, les organismes de recherche, les universitaires, les ONG de droits humains et de droits des femmes, les organisations confessionnelles, les groupes d'entraide, les bénévoles et les organisations communautaires, y compris celles qui aident les populations réfugiées et / ou déplacées.

Soutenir les prises de décisions locales, particulièrement par les femmes, en donnant la priorité aux organisations dirigées par des femmes, œuvrant pour les droits des femmes et aux organisations locales engagées dans l'égalité du genre (par exemple des « MenEngage Alliance ») permet de toucher les populations les plus affectées et les plus difficiles d'accès. La proximité et la confiance entre les communautés affectées et celles et ceux en première ligne, comme les réseaux d'entraide informels souvent créés par des femmes, auront une importance capitale pour sauver des vies jusque dans les communautés les plus marginalisées. Les femmes détiennent 75 % des emplois dans le domaine de la santé dans le monde ; cela prouve qu'elles ont l'expertise et l'expérience nécessaires pour occuper des postes de pouvoir dans la réponse au Covid-19. La méfiance croissante envers les occidentaux, et même envers les locaux de retour de diaspora soupçonnés d'avoir amené le virus dans les pays en développement, rend plus que vital l'investissement dans les capacités des ONG locales.

Le récent rapport de CARE sur les impacts de l'épidémie de Covid-19 en fonction du genre dans les contextes humanitaire et de développement¹¹ a révélé que les femmes en première ligne dans leurs foyers, leurs

¹¹ CARE, Les implications de l'épidémie de Covid-19 en fonction du genre dans les contextes humanitaire et de développement (*Gender implications of Covid-19 outbreaks*)

communautés, les hôpitaux et les infrastructures de santé, les camps et les espaces de vie surpeuplés sont souvent exclues des prises de décisions à l'échelle des communautés et des structures de gouvernance. Une réponse menée par les femmes signifie aussi s'assurer qu'elles influencent les stratégies et les soutenir pour qu'elles fassent entendre leurs voix dans les plateformes de prises de décisions et de coordination à tous les niveaux (c'est-à-dire HCT, dans les clusters et groupes de travail). Par conséquent, CARE encourage les agences onusiennes et les gouvernements à s'assurer que la coordination et le planning de la réponse au Covid-19 respectent les principes de parité hommes-femmes et à créer les conditions nécessaires pour que les femmes puissent s'exprimer avec assurance et en toute sécurité et partagent ainsi leurs opinions et leur expertise.

Toutefois, les efforts pour implémenter une réponse localisée ne doivent pas mettre en danger les organisations locales. Une réponse localisée et inclusive significative implique de reconnaître, de soutenir et de donner les moyens aux communautés d'exercer leur leadership. En revanche, elle n'implique pas de créer du travail non sollicité, non payé ou sous-payé pour les organisations locales, ni de mettre en danger leurs équipes. De nombreuses ONG internationales travaillent déjà en étroite collaboration avec les acteurs locaux : elles partagent leur expérience et leur expertise et sont tout à fait préparées pour jouer un rôle de transmission des capacités et d'accompagnement. Ainsi, CARE encourage le soutien, l'accompagnement et la formation des acteurs locaux, ainsi que la transmission des capacités en priorité aux organisations dirigées par des femmes et défendant les droits des femmes et l'égalité du genre afin de s'assurer qu'elles puissent jouer un rôle clé dans la réponse au Covid-19 et après, en toute sécurité. En soutenant le développement des acteurs locaux, notamment en améliorant leur capacité à mettre en place des interventions tenant compte des dynamiques liées au genre, nous « reconstruisons mieux qu'avant » (*build back better*). Nous donnons aux femmes et aux hommes engagés pour les droits humains et l'égalité entre les sexes les moyens de prendre la suite de la réponse humanitaire initiale et de continuer à lutter contre le Covid-19 et des épidémies similaires, tout en améliorant les normes sociales et l'égalité du genre.

Mettre le genre au centre de notre réponse

Le rapport de CARE sur les impacts de l'épidémie de Covid-19 en fonction du genre dans les contextes humanitaire et de développement a souligné l'écart significatif de l'impact de la réponse sur les femmes et les hommes, les filles et les garçons. Les premières données collectées montrent que les violences basées sur le genre augmentent pendant la pandémie. La demande et les besoins de services de protection s'accroissent tandis que les femmes et les filles ont moins accès à ces services à cause de mesures de confinement par exemple. La police et les organisations contre la violence domestique en Chine, en France et dans d'autres pays rapportent que les cas de violence domestique se sont multipliés depuis le confinement.

Par conséquent, CARE demande instamment que :

- tous les acteurs de la réponse au Covid-19 collectent, partagent et analysent des données, désagrégées par âge, sexe et précisant le handicap le cas échéant, sur les cas de Covid-19 rapportés, les personnes testées et traitées, les personnes infectées, malades et décédées ;
- les décideurs coordonnant la réponse au virus (par exemple les HRP, les RRP, les stratégies des bailleurs, les propositions des ONG, etc.) utilisent des analyses de genre pour informer leur stratégie et décision et incluent / consultent des spécialistes en genre ;
- des enquêtes régulières sur les violences basées sur le genre soient réalisées (y compris grâce à la collecte de données à distance quand nécessaire) et que les financements des programmes de prévention et de prise en charge des violences basées sur le genre soient considérablement augmentés en prévision d'une montée en flèche des cas de VBG ;

- une tolérance zéro en matière d'exploitation et d'abus sexuels soit appliquée et que les mécanismes pour rapporter et prendre en charge les cas soient centrés sur les intérêts des survivants et victimes et largement accessibles.

Des recommandations détaillées sur des réponses et interventions centrées sur le genre sont disponibles dans nos rapports, notamment la brochure sur les implications pour le genre de COVID-19 dans les contextes humanitaire et de développement et l'analyse globale de COVID19 basée sur le genre.

Résumé

L'analyse de CARE de l'indice pour la gestion des risques (INFORM) a révélé que les pays à « plus haut risque » (*highest risk*) sont trois fois plus exposés aux épidémies comme celle du Covid-19. En matière d'accès aux soins, le risque est même multiplié par six par rapport au pays à « moindre risque » (*lowest risk*). Si même les pays riches et préparés ont des difficultés à faire face à cette épidémie, alors ce sera encore pire pour les personnes qui vivent dans des environnements dangereux et qui disposent d'un système de santé extrêmement précaire. Outre l'accès très réduit aux soins, ces populations sont aussi aux prises avec l'insécurité alimentaire, les déplacements et les inégalités socioéconomiques à très haut niveau. Tous ces facteurs amplifient leur vulnérabilité face au Covid-19 et les dégâts que le virus va causer dans leur pays.

C'est pourquoi CARE demande instamment aux Nations Unies et aux gouvernements qu'ils appliquent les recommandations ci-dessus et agissent en faveur des besoins de tous les individus, sans tenir compte de leur ethnie, de leur genre, de leur nationalité ou de leur orientation sexuelle. Ces efforts doivent être mis en place avec le concours des populations à risque, notamment les femmes et les filles. Ces actions collaboratives sont le seul moyen pour que la communauté internationale combatte la pandémie du Covid-19 et organise une réponse à la hauteur.

Pour plus d'informations veuillez contacter :

Delphine Pinault pinault@careinternational.org

Sarah Lynch sarah.lynch@care.org